

L'enquête Famille et logements 2011 permettra de mieux connaître les familles d'aujourd'hui et les lieux où nous vivons.

Les situations familiales sont de plus en plus diverses et en perpétuelle évolution (familles recomposées, couples pacsés, différents lieux de vie au sein d'une même famille, mode de garde des enfants...). Cette enquête apportera des résultats essentiels sur les grandes tendances suivies par les familles en France.

Une enquête dans la tradition des enquêtes associées aux recensements de la population.

Depuis 1954, des enquêtes sur la famille sont réalisées en interrogeant un échantillon de personnes recensées. Ces enquêtes associées aux recensements de la population collectent de précieuses informations qui complètent et expliquent les résultats provenant d'autres sources.

Vous êtes concerné(e) par cette enquête. Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles.

Vous trouverez dans cette notice les indications pour répondre à l'enquête Famille et logements 2011.

Merci de votre participation.

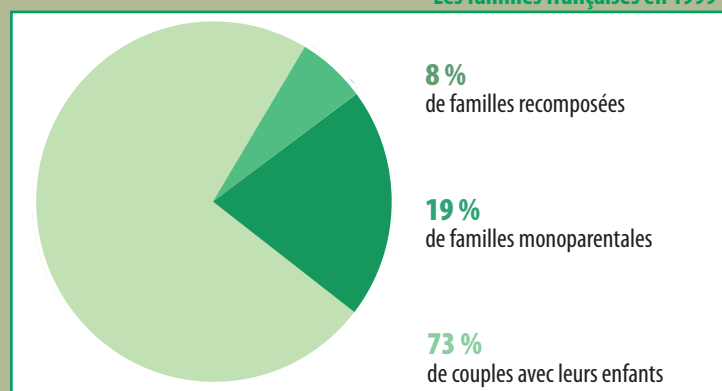
Quelques résultats de l'enquête précédente

• En 1999, 1 583 000 jeunes de moins de 25 ans vivaient dans une famille recomposée : deux tiers avec un beau-parent et un tiers avec leurs deux parents et des demi-frères ou demi-sœurs nés d'une union précédente.

• Il y avait 12,3 millions de grands-parents. En moyenne, ils avaient quatre petits-enfants. Les femmes devenaient grands-mères à 49 ans et les hommes, grands-pères à 52 ans.

• La proportion de familles très nombreuses a diminué tout au long du XX^{ème} siècle : de plus en plus d'adultes avaient seulement un ou deux frères et sœurs en 1999. Mais dans le même temps, ils étaient de moins en moins nombreux à être enfants uniques. En moyenne, les personnes adultes avaient trois frères et sœurs.

Les familles françaises en 1999 *



* Familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans - source : Insee, enquête "Histoire familiale", 1999.

L'enquête Famille et logements 2011 a reçu le label d'intérêt général et de qualité statistique.

Bien qu'elle n'ait pas de caractère obligatoire, la réponse de tous est importante pour la qualité des résultats : l'Insee vous remercie vivement de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir le questionnaire et contribuer ainsi à l'amélioration de la connaissance des familles en France.

Pourquoi suis-je enquêté(e) ?

L'enquête Famille et logements est réalisée sur des zones tirées au sort. **Vous faites partie d'une zone concernée cette année.** Selon les zones, le questionnaire s'adresse aux hommes ou aux femmes, né(e)s avant 1993. Il est en effet important que cette étude sur les familles soit représentative de l'ensemble de la population, aussi bien du point de vue des hommes que du point de vue des femmes.

Ce questionnaire est remis par l'agent recenseur et récupéré dans les mêmes conditions que les documents du recensement de la population.

Pourquoi dois-je répondre à ces questions ?

Les réponses à l'enquête Famille et logements doivent permettre de décrire la diversité des situations familiales.

Certaines questions sont similaires à celles du recensement pour faire le lien entre vos réponses et disposer d'informations complémentaires sur vos enfants et parents, même s'ils ne vivent pas avec vous.

Il est donc indispensable de bien remplir le questionnaire dans son intégralité pour une analyse complète des résultats.

Quelques exemples des enseignements apportés par vos réponses aux questions concernant :

- **Votre dernière vie en couple**
--> savoir depuis combien de temps les personnes séparées ou veuves vivent seules.
- **Les enfants de votre conjoint, qui ne sont pas les vôtres**
--> dénombrer les enfants vivant en France dans une famille recomposée, avec un demi-frère ou une demi-sœur.
- **Les enfants adoptés**
--> mieux connaître l'environnement familial des enfants adoptés.
- **Les enfants décédés**
--> évaluer le nombre total d'enfants que chaque génération de femmes et d'hommes ont eus.
- **Le nombre de vos petits-enfants**
--> savoir combien il y a de grands-parents en France.
- **La nationalité à la naissance de vos parents**
--> déterminer si les origines géographiques ont une incidence sur le nombre d'enfants dans les familles.
- **Le décès éventuel de vos parents**
--> identifier l'âge auquel on perd ses parents et le nombre d'adultes qui ont encore leurs parents.
- **La profession de vos parents**
--> connaître l'évolution de l'éventail des métiers d'une génération à l'autre.

Mes réponses sont strictement confidentielles.

L'enquête Famille et logements 2011 respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Les règles de sécurité et de confidentialité de cette enquête sont identiques à celles du recensement de la population.

- Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.
- Toutes les statistiques produites sont anonymes.
- Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.
- Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

Pour remplir mon questionnaire :

- J'écris au stylo à bille noir ou **bleu**.
- Je n'utilise ni crayon à papier ni blanc correcteur.
- J'écris très lisiblement.
- Pour les tableaux, je remplis d'abord la 1ère ligne avant de passer à la suivante, s'il y a lieu.
- Je note mes réponses uniquement dans les zones blanches du questionnaire.
- Je coche la case qui convient ☒
- Je note un chiffre par case
- Je ne raye pas les autres cases, même si je ne suis pas concerné(e) par la question.

Je souhaite en savoir plus

**L'agent recenseur et la mairie sont là pour répondre à mes questions.
Je peux aussi consulter la rubrique « Enquête Famille et logements 2011 » sur www.insee.fr/EFL**